

Questions orales

● (1417)

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, le député se lance apparemment dans des considérations d'ordre très général. Lorsque le gouvernement prend une initiative qui est de nature à réduire les dépenses des sociétés de la Couronne ou leurs frais, il n'y a pas grand-chose à tirer des députés d'en face.

M. Baker (Grenville-Carleton): Essayez.

M. Trudeau: Le leader à la Chambre me dit d'essayer. La Chambre est actuellement saisie d'un bill sur le Canadien National qui entraînera une économie de 100 millions de dollars pour le gouvernement. Je sollicite alors la collaboration des députés de l'opposition en leur demandant d'appuyer ce bill à toutes les étapes demain.

Des voix: Bravo!

LE PRÉSUMÉ CHEVAUCHEMENT DES RESPONSABILITÉS DES
MINISTÈRES—LES MESURES CORRECTIVES ENVISAGÉES

M. Lincoln M. Alexander (Hamilton-Ouest): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question supplémentaire au premier ministre. Il s'agit du même rapport et de ce qu'il dit à la page 5. Il y est question de chevauchement et de confusion dans les rôles des différents organismes centraux. Je pense par exemple au Conseil du Trésor et au Conseil privé qui imposent aux ministères des méthodes de comptabilité confuses. Nous n'avons pas besoin d'attendre le rapport final de la Commission Lambert pour nous attaquer à ce problème précis. Que compte faire le premier ministre pour diminuer ces chevauchements et préciser tout cela, de façon que les directeurs ministériels sachent ce qu'ils font, à qui ils doivent rendre des comptes et que le Parlement puisse exercer davantage son droit de regard?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, le député n'a sûrement pas oublié que lorsque la Commission Lambert a été créée, ce n'était pas seulement par désir du gouvernement, mais pour répondre aux critiques de l'opposition. Nous voulions que M. Lambert et ses collaborateurs nous fassent des recommandations sur la manière d'améliorer la marche du gouvernement. Je tiens à rappeler que les conservateurs en particulier étaient contre. A l'heure qu'il est, où M. Lambert nous présentent ces rapports préliminaires, qui commencent à éclaircir la question, nous avons déjà pris plusieurs initiatives. J'ai d'ailleurs fait parvenir une lettre à ce sujet à M. Lambert pour que la Commission puisse entamer les discussions sur les prochaines mesures à envisager, avant de rédiger son rapport final.

[M. Andre.]

DEMANDE DE PRÉSENTATION AMÉLIORÉE DES PRÉVISIONS
BUDGÉTAIRES ET DES COMPTES PUBLICS—LES INTENTIONS DU
GOUVERNEMENT

M. Lincoln M. Alexander (Hamilton-Ouest): Monsieur l'Orateur, comme je le signalais au premier ministre, nous n'avons pas besoin du rapport officiel de la Commission Lambert pour éliminer le double emploi et l'imprécision. Je crois que le premier ministre pourrait s'engager dans cette voie dès maintenant.

Pour ce qui est de la forme sous laquelle les crédits sont présentés, y compris le budget et les comptes publics qui sont toujours renvoyés aux comités parlementaires, selon l'Auditeur général cette procédure est peu satisfaisante et les enquêtes qui s'imposent ne peuvent être effectuées à cause de la confusion. Ai-je raison de croire que le premier ministre présentera les prévisions budgétaires, les budgets et les comptes publics sous une nouvelle forme, afin que le Parlement puisse exercer un contrôle plus étroit sur les deniers publics?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, la proposition du député n'est pas tout à fait complète. Sauf erreur, il félicite le gouvernement d'avoir institué la Commission Lambert pour étudier le problème; mais il est certes prématuré de sa part de tirer des conclusions avant que la Commission ne l'ait fait elle-même.

LA COMMISSION LAMBERT—LA DATE DU RAPPORT DÉFINITIF

M. Lincoln M. Alexander (Hamilton-Ouest): Monsieur l'Orateur, je ne parlais pas de la Commission. Je parlais de ce que pensait le vérificateur général, selon qui les prévisions budgétaires, les comptes publics et les budgets ne sont pas établis d'une manière qui permette au Parlement de contrôler véritablement les dépenses du gouvernement.

Ma dernière question a trait au rapport final de la Commission Lambert. Il ne fait aucun doute que ce rapport devra être déposé avant que le gouvernement puisse présenter son mini bill omnibus sur les sociétés de la Couronne. La Commission Lambert a-t-elle fait savoir au gouvernement, et plus particulièrement au président du Conseil du Trésor, quand elle croit être en mesure de présenter son rapport final?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Je vais me renseigner, monsieur l'Orateur.

* * *

● (1422)

LA GENDARMERIE ROYALE DU CANADA

LA COMMISSION McDONALD—L'EXPOSÉ PAR LE CONSEILLER
JURIDIQUE DE L'OBJECTIF DE L'ENQUÊTE—LA POSITION DU
GOUVERNEMENT

M. Stuart Leggatt (New Westminster): Puisque le solliciteur général est absent, monsieur l'Orateur, probablement en train de remplir les formules réglementaires avant de se porter en appel, c'est au ministre de la Justice que je m'adresse. M. Howard, conseiller juridique de la Commission McDonald, aurait dit ce qui suit: